



Rencontre interclubs de tir à l'arc par équipe de 3:

« Les 8h de Chauffailles ».

MARDI 23 MAI 2023

Espace Julien Coquard, Rue Pierre de Coubertin

71170 CHAUFFAILLES

Ouverture de la salle : à 7 h 30 - Chaussures de sport et tenue du club (ou tenue blanche) recommandées

Greffe : à partir de 7 h 45 **café - cakes offerts.**

Echauffement : 8h30 **2 volées d'essai sur cible :** 8h45

Début des tirs : 9 h précises **Fin des tirs :** 17h précises

Remise des prix et Verre de l'amitié offert vers 18h.

Droit d'inscription : 10 € par archer.

Règlement arcs classiques : Tir en salle à 18m sur cible de 60 réduites.

Par équipe de 3 archers du même club. (Possibilité d'un complément par un Chauffaillon).

Règlement arcs à poulies : activité maintenue si 6 archers minimum inscrits.

Tir à 18m sur trispode de 40.

Les équipes de 3 seront formées par tirage au sort le mardi matin.

Chaque archer doit être licencié FFRS.

Les équipes peuvent être mixtes.

Un club peut inscrire une équipe de 3 archers débutants (Chauffailles aura une équipe de débutants)

Pas de changement possible en cours de journée.

Chaque archer tire une volée de 3 flèches, le même archer peut continuer à tirer, ou être relayé par un co-équipier, à la convenance de l'équipe.

Limitation à 66 archers.

Classements:

Par équipe : arcs classiques, arcs à poulies et débutants.

3 comptages intermédiaires seront effectués avec distribution de récompenses aux 3 membres de l'équipe.

Des tables et des chaises seront mises à disposition pour le repas tiré du sac à midi.

Le café sera en libre service toute la journée.

Des séances d'étirements vous seront proposées toutes les 2 heures.

Date limite d'inscription le 25 avril 2023

Adresser à Martine Devise 2791 route de Dun 71170 Mussy-sous-Dun

Chèque à l'ordre de : G.R.S. de Chauffailles

Contact tél : 06.83.17.92.52